FRIEDRICH EBERT STIFTUNG

المرصد الحضري لسلا
L'observatoire urbain de Salé

جمعية سلا – المستقبل
Salalmoustaqbal

Dynamique de développement de Salé
Regards croisés pour un bilan d'étape

Rapport de la recontre annuelle
de l'Observatoire urbain de Salé
2018

Sommaire

Introduction 5

Présentation Générale 7

Séance d'ouverture 11

Allocution de M. Ismaïl El Alaoui Président de Sala Al-Moustaqbal 11

Allocution de Mme Amina Boughalebi Friedrich Ebert Stiftung 13

Allocution de M. Abdelahad El Fassi Ministre de l'aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville 15

Programmes de développement local 21

Le programme d'action de la Commune de Salé 21

Plan de développement régional 24

Rapport sur le programme de mise à niveau urbaine de la ville de Salé 2014-2016 27

Décryptage des programmes de développement de la ville de Salé 36

Première intervention : Pr Mekki ZOUAOUI 36

Deuxième intervention : Pr Nasser EL QADIRI 38

Recommandations de la rencontre 40

Conclusion 41

Introduction

Fidèle à ses engagements, l'Association « Sala Al-Moustaqbal » organise annuellement dans le cadre de son Observatoire Urbain de Salé, une rencontre autour d'un thème ayant trait au développement local ou régional de la ville. Ainsi, l'Observatoire propose pour cette année une halte de réflexion pour identifier les facteurs qui font obstacle au développement de la ville de Salé en dépit des nombreux programmes et projets dont celle-ci a bénéficié durant la dernière décennie. Afin de réhabiliter la ville et lui permettre de maîtriser et de suivre la cadence du développement urbain qu'elle subit, des projets et des programmes ont été élaborés, et ont concerné tous les domaines et les secteurs d'activité. Des budgets considérables ont été prévus et mobilisés à cette fin, et d'importantes ressources humaines ont été dédiées pour la réalisation de ces programmes.

L'objectif visé à travers le thème choisi est de susciter une réflexion collective en vue de formuler une réponse objective à une question essentielle et légitime que toute personne observant les affaires locales de la ville ne manquerait pas de poser : Dans quelle mesure de tels programmes et projets ont pu améliorer la situation de la ville et les conditions de vie de la population qui y réside ?

Le ministère concerné a pris l'engagement de s'investir sur le plan du programme gouvernemental, dans le processus des réformes institutionnelles, et œuvrer à la rénovation des approches de traitement des problématiques relatives aux différents niveaux de l'espace territorial. Il a ainsi adopté un modèle de politique nationale de l'aménagement du territoire constamment mis à jour.

À cet effet, l'Association a organisé, le vendredi 4 octobre 2018 à la Grande Salle de la Commune de Salé, une rencontre présidée par Monsieur le Ministre de l'Habitat et de la Politique de la Ville, et à laquelle ont assisté un représentant de la Préfecture de Salé, le Maire de La ville, le Vice-président de la Région, un

représentant de l'Agence de Développement des Rives du Bouregreg, un représentant de l'Agence Urbaine de Rabat-Salé et plusieurs autres experts et intervenants.

Vu l'intérêt des questions traitées lors de cette rencontre, et la richesse des débats auxquels ont contribué plusieurs personnes parmi l'assistance, et afin d'en faire profiter le public le plus large possible, nous avons tenu à publier le présent compte rendu.

Présentation Générale

Fidèle à sa tradition de consacrer sa session annuelle à un des thèmes relevant de ses domaines d'intérêt, l'OUS a organisé le 3/10/2018, en partenariat avec la Fondation Friedrich Ebert Stiftung et avec la participation d'un certain nombre d'acteurs et d'intéressés, une journée d'étude portant sur :

"Dynamique de développement de Salé… Regards croisés pour un bilan d'étape"

Le choix de ce thème n'est pas fortuit et s'impose non seulement pour des raisons locales et conjoncturelles mais aussi par des considérations institutionnelles, voire structurelles, et qui relèvent de la problématique du développement dans notre pays.

Tout en se félicitant de la signature de la dernière convention portant sur la " réhabilitation et la valorisation de la médina de Salé", centre et noyau historique de la préfecture/ville de Salé, on ne peut s'empêcher de constater les remarques suivantes :

1/ D'abord la multiplicité des projets et plans de développement, d'émanation locale ou nationale, parmi lesquels on peut citer à titre d'exemple :

- Programme d'aménagement de la vallée du Bou Regreg, annoncé le 12 mai 2004 et qui s'étant une surface approximative de 6000 ha situé entre les deux villes de Rabat et Salé doté d'un montant global de 11 milliards dh.
- Programme national de Villes sans Bidonvilles qui s'étale sur 7 années 2004-2010, dans le but de l'éradication des Bidonvilles de la cité, parafé à Salé en date du 22/ 07/ 2004.
- Programme de l'Initiative Nationale de Développement Humain annoncé le 18/05/2005 visant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
- Programme de mise à niveau urbain de la ville (2014-2016) dont le lancement a été donné le 12/02/2014 avec un budget d'environ 1,038 milliards

- Programme national de collecte et traitement des ordures ménagères bénéficiant d'un budget de 161 millions de dh pour l'ensemble urbain de Rabat-Salé
- Programme national d'assainissement liquide et traitement des rejets.
- Programme de développement communal porté par les différentes instances élues.
- Programme de développement régional porté par le conseil de la région Rabat-Salé-Kénitra.
- Programme Téchnopolis lancé en 2005 qui appuie la vision stratégique Maroc électronique.
- Programme des tissus urbains traditionnels qui vise la réhabilitation de la médina de Salé dans le cadre de la première convention de partenariat en avril 2007 avec un budget de 54 millions de dh et la deuxième en mai de la même année avec un budget de 36 millions de dh.
- Convention cadre du programme de mise à niveau et de développement de la médina de Salé 2019-2023

Ces projets ont été conçus dans leur quasi-totalité durant les deux dernières décennies, après une période plus ou moins longue d'immobilisme et de léthargie, une période qui a connu une amplification d'un certain nombre de phénomènes anarchiques dans pratiquement l'ensemble des aspects de la vie des citoyens : habitat, transports, services publics…

2/ En dépit de la multitude de ces programmes/plans et de leur diversité, on ne peut s'empêcher de constater la permanence de plusieurs dysfonctionnements au sein de ce qui est considéré abusivement comme un tissu urbain alors qu'il présente des dislocations/défigurations à la fois urbanistiques et sociales avec les problèmes et les défis que cela engendre au niveau de l'organisation des activités et de la quiétude des citoyens, par ailleurs indispensable à tout développement économique et social.

Partant de ces constats, l'Association Sala Almoustaqbal, et à travers sa cellule de réflexion, l'OUS, a décidé de convier les différents protagonistes à réfléchir à cette question et essayer d'analyser et de déceler les raisons et les handicaps qui limitent

l'efficacité et l'impact de ces projets malgré leurs coûts très élevés et en dépit de la mobilisation "déclarée" des différents protagonistes.

Un diagnostic de cette envergure ne pouvait se faire de manière unilatérale et imposait la collaboration de l'association avec toutes les parties concernées et intéressés, partant du principe que personne ne détient à lui seul toute la vérité et que cette dernière ne peut être que le résultat du débat citoyen et constructif.

Ainsi le qualificatif/adjectif "regards croisés" prend toute sa signification et nous espérons avoir réussi à lancer le débat sur cet aspect combien important des choses.

Par ailleurs, si les mécanismes spontanés ont prévalu pendant longtemps, ce qui a constitué objectivement des alternatives à l'absence d'initiatives publiques conséquentes, on ne peut s'empêcher de constater que cela a donné lieu à des réalités complexes et indésirables, voire dangereuses que ce soit au niveau de l'habitat, de l'aménagement urbain, du manque de services publics… avec les défis que cela soulève du côté de l'impatience et du ressenti d'injustice chez la population et particulièrement des jeunes .

Partant de cet état des lieux, toute une série de questions s'impose à l'ensemble des concernés et des forces vives soucieuses du présent et de l'avenir de leur ville et de leur pays :

- Dans quelle mesure l'ampleur des problèmes et le lourd héritage historique, ainsi que la nature du comportement des intervenants, dépassent le volume et le rythme de conception et d'exécution de différents projets ?
- Y-a-t-il des obstacles au niveau de la convergence et de l'exécution de ces projets au niveau local/territorial et au sein d'un écosystème plus ou moins sensibilisé aux problèmes de développement ?

Le MAROC est confronté à plusieurs défis, dont notamment celui de la pression démographique. Mais au-delà de l'aspect quantitatif, on assiste également à des changements /mutations qualitatifs notamment l'urbanisation rapide et l'augmentation de la part des jeunes comme conséquence de la transition démographique rapide. Cela est de nature à peser sur l'économie

et la société et notamment sur les conditions de vie des jeunes avec les contraintes sur le marché de l'emploi, la formation, l'émigration illégale, la pauvreté, la délinquance etc. Ces phénomènes deviennent difficilement surmontables à cause de la limite des ressources matérielles et des ressources humaines qualifiées. C'est ce qui nous pousse à réfléchir avec sérénité non seulement sur davantage de projets et de plans/programmes, mais également sur leurs conditions d'exécution et de mise en œuvre, et sur leur impact réel sur la vie des citoyens. Ces derniers ignorent très souvent l'existence des ces projets, et déplorent le manque d'information et la faiblesse de la communication à leur sujet, quand ils n'en contestent pas tout simplement leur efficacité voire mettent en doute leur opportunité.

C'est ce qui nous a poussé à interpeller l'environnement dans lequel se déploient ces différents projets, et nous interroger sur les conditions optimales de leur mise en œuvre. L'objectif est de cerner les principales clés de la réussite des politiques publiques à travers une meilleure capacité de conduite et de coordination des différents projets programmés ou en cours. Les politiques publiques ne peuvent reconquérir la confiance recueillir l'adhésion des citoyens, notamment des jeunes, que lorsqu'elles prouvent qu'elles sont au service de l'intérêt général du pays. C'est ce qui permettre de redonner de l'espoir à notre jeunesse et de les amener à adhérer à la construction de leur avenir.

Nous pensons que tout cela ne serait pas possible sans recourir à une politique intégrée qui dépasse la vision sectorielle ainsi que le découpage ministériel .En effet le citoyen juge les résultats sur le terrain et peu lui importe la nature ou l'identité de l'auteur qui a été à l'origine des projets.

Nous espérons avoir pu contribuer, avec l'ensemble de nos partenaires, à faire prendre conscience de cet aspect des choses, généralement occulté, et d'avoir entamé, ne serait ce que, le début d'une réflexion constructive en vue d'une amélioration des performances des politiques publiques.

Allocution de M. Ismaïl El Alaoui
Président de l'Association *Sala Al-Moustaqbal*

Monsieur le Ministre de l'aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville ; Monsieur le Président de la Commune de Salé ; Monsieur le représentant du Président de la Région de Rabat-Salé-Kénitra ; Monsieur le Président de la Commune de Bouqnadel ; Madame la représentante de la Fondation Friedrich Ebert, Mesdames et Messieurs les représentants et représentantes des départements ministériels présents parmi nous ; Messieurs les représentants de la Préfecture et des collectivités territoriales ; chers collègues professeurs ; Mesdames et Messieurs.

Je voudrais, tout d'abord, vous remercier d'avoir aimablement répondu à notre invitation, et je tiens à remercier M. le Président de la Commune de Salé d'avoir mis cette salle à notre disposition pour tenir notre rencontre. Nous remercions également la Fondation Friedrich Ebert pour le concours qu'elle apporte au travail que nous accomplissons à l'Observatoire Urbain de Salé.

Nous nous retrouvons ici aujourd'hui à l'occasion de cette rencontre que l'Observatoire urbain de Salé a coutume d'organiser tous les ans. Et, pour cette année, nous avons choisi de traiter le thème de la « Dynamique du développement de la ville de Salé – Regards croisés pour une évaluation de l'étape ». Je pense que la ville de Salé est un exemple significatif de l'essor urbain observé dans différentes villes marocaines. Mais, à ce propos, on ne peut s'empêcher de relever un paradoxe. Si la situation de cette ville a fait l'objet de bien des études menées par plusieurs spécialistes, chercheurs et techniciens, qui ont avancé de nombreuses suggestions et proposé des plans et des programmes, la discordance est patente entre ce qui est planifié et ce qui se réalise effectivement. C'est là l'effet de l'essor démographique,

occasionné par un mouvement d'exode massif des zones rurales vers cette ville si accueillante. Tous ces programmes et toutes ces planifications n'ont pas pu répondre, dans de bonnes conditions, aux besoins de la ville et aux aspirations de ses habitants.

J'estime, mesdames et messieurs, que c'est là le fond du problème dont pâtit cette ville. Mais ceci ne veut pas dire qu'il n'y a plus d'espoir de développer cette cité millénaire. En effet, il y a aujourd'hui un programme de transformation de la physionomie de la ville au cours des prochaines années, pour lequel un important budget de 5 milliards de dirhams a été prévu. Et je suis également persuadé que tous les intervenants, à l'échelon local comme au niveau central, ont la volonté de faire en sorte que cette ville occupe la place qui lui revient. C'est pour cela que lors de cette rencontre, les programmes qu'un ensemble d'intervenants ont fini de formuler seront exposés ; de même que des professeurs présenteront leurs visions et conceptions concernant les processus de mise en œuvre de tels programmes.

Tels sont quelques uns parmi les objectifs de la présente rencontre, pour laquelle l'Association Sala Almoustaqbal et l'Observatoire urbain de Salé vous remercient, encore une fois, de votre présence.

Allocution de Mme Amina Boughalebi Friedrich Ebert Stiftung

Monsieur le Ministre, Monsieur le Maire de la ville de Salé, Monsieur le Président de l'Association «Sala Al-Moustaqbal» ; Monsieur le Directeur des programmes de la région Rabat-Salé-Kénitra ; Monsieur le Président de la Commune de Bouqnadel ; Mesdames et Messieurs les représentants des médias ; Mesdames et Messieurs les représentants de la société civile locale et régionale ; Honorable assistance,

Au nom de la Fondation Friedrich Ebert, j'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue à la Rencontre annuelle de l'Observatoire Urbain de Salé, organisée par l'Association *Sala Al-Moustaqbal* avec le partenariat de la Fondation Friedrich Ebert à l'occasion de la clôture du cycle d'activités de l'année ; une année au cours de laquelle la Fondation Friedrich Ebert a contribué à un ensemble d'activités.

Je dois d'abord mentionner que cette rencontre s'inscrit dans le cadre du partenariat qui rassemble la Fondation Friedrich Ebert et l'Association Sala Al-Moustaqbal, partenariat dont le principal objectif est la contribution au développement de la ville de Salé sur plusieurs plans. Le présent chantier a pris son départ depuis plusieurs années, et la constitution de l'Observatoire Urbain de Salé en a été la plus importante réalisation à cette étape.

La Fondation œuvre pour sa part sur l'axe de l'environnement et du développement durable, vu l'ampleur des enjeux climatiques auxquels on assiste à travers le monde et face auxquels le Maroc s'est engagé. La Fondation s'est engagée à œuvrer sur ce même axe afin de contribuer à réduire les risques d'ordre climatique que le monde connaît. La Fondation est active au niveau national, sur le plan régional maghrébin et arabe et sur le plan international, avec des programmes pour des villes au développement durable. Le chantier a été lancé dans plusieurs villes, par l'organisation d'une série de conférences et autres rencontres visant à débattre

des alternatives possibles en matière d'urbanisme et d'habitat en s'attaquant aux défis que ces villes doivent relever. Le débat avait commencé dans plusieurs villes allemandes pour faire face aux risques qui pèsent sur le monde.

Quant à l'échelon local, il y a là tout un ensemble d'enjeux. Et la rencontre à laquelle nous participons aujourd'hui est considérée comme un prolongement des rencontres précédemment organisées par l'Observatoire Urbain de Salé, et où sont débattues les problématiques qui se posent à la ville et leurs mécanismes de gestion à travers la contribution des différents acteurs. Voilà pourquoi la Fondation, avec le partenariat de l'Association Sala Almoustaqbal, œuvre à développer des programmes locaux pour faire face aux défis que la ville doit relever. Des programmes auxquels je souhaite un plein succès en contribuant au développement de la ville.

Et merci, encore une fois, de votre présence.

Allocution de M. Abdelahad El Fassi

Ministre de l'aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville

Monsieur le représentant du Gouverneur de la Préfecture de Salé,

Monsieur le représentant du Conseil de la région,

Mesdames et Messieurs les présidentes et présidents des collectivités territoriales et circonscriptions,

Mesdames et Messieurs les représentantes et représentants des départements ministériels,

Monsieur le Président de l'Association «*Sala Al-Moustaqbal*»,

Madame la représentante de la Fondation Friedrich Ebert,

Mesdames et Messieurs les membres de l'Association «*Sala Al-Moustaqbal*»,

Mesdames et Messieurs les représentantes et représentants des médias et organes de presse,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un grand honneur que de participer à cette importante rencontre organisée par l'Association «*Sala Al-Moustaqbal*». Et en cette occasion, j'exprime mes chaleureux remerciements à Monsieur le Président de l'Association pour m'avoir invité à partager avec vous la conception du ministère de l'aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville concernant la dynamique du développement de la ville de Salé et les perspectives de son essor urbanistique.

Mesdames et Messieurs,

Une telle rencontre intervient à une étape cruciale au vu des enjeux et des perspectives d'avenir de la ville de Salé. Cela constitue une halte de réflexion sur les instruments de réalisation d'un développement intégré et qui réponde aux attentes de la société civile, qui demeure parmi les centres d'intérêt du ministère.

Vous n'êtes pas sans savoir que, au cœur des tâches du ministère, il y a la poursuite de l'accomplissement des grands chantiers stratégiques à travers les différentes régions du royaume sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohamed VI, puisse Dieu le glorifier, comme c'est le cas pour le projet « Rabat, ville des lumières » et celui de l'habilitation de la ville de Salé. Des projets qui, avec tant d'autres, incarnent la haute sollicitude dont Sa Majesté le Roi, puisse Dieu le glorifier, n'a cessé de faire preuve à l'égard des habitants des deux cités riveraines du Bouregreg.

Il est nécessaire à ce propose de rappeler les engagements du ministère dans le programme gouvernemental 2017 – 2021, qui préconise de s'investir dans le processus des réformes institutionnelles et d'opérer un renouvellement des approches de traitement des problématiques de l'espace à leurs différents niveaux, et ce à travers :

- L'adoption d'un modèle rénové de politique nationale de l'aménagement du territoire et l'instauration d'une politique urbaine nationale globale ;
- L'encadrement de l'urbanisme et la construction dans le monde rural par un programme spécial d'assistance en urbanisme, et la conception de projets intégrés intéressant les centres émergents ;
- La poursuite de la révélation de la politique de la ville afin d'assurer un développement équilibré et durable des espaces urbains ; avec l'instauration d'une stratégie nationale globale et intégrée en matière d'habitat.

Compte tenu de cela, le ministère demeure ouvert sur tous les intervenants locaux pour agir conjointement et apporter des solutions efficaces et adéquates aux problématiques de la ville de Salé.

Mesdames et Messieurs,

L'élaboration et la mise en place de programmes ambitieux répondant aux nécessités de l'espace urbain et aux attentes de la population exige de notre part, tous ensemble, une approche de la question urbaine et des besoins en logement à partir d'un point de vue nouveau, qui tienne compte des problématiques et des enjeux

qui se posent à tous les niveaux de l'espace territorial. D'autant plus que, de nos jours, l'enjeu tient à l'énonciation d'une politique globale qui traite les problématiques de l'espace à partir d'une vision qui transcende la notion de ville et de centre pour un territoire plus profond qui coïncide avec les limites de la province ou la préfecture et fonde une approche des grands projets intégrés pour développer des villes intelligentes répondant aux nécessités de la durabilité.

Mesdames et Messieurs,

Les caractéristiques distinctives de la ville de Salé, qui recèle des potentialités considérables, un ensemble d'équipements structurants, des zones pour les activités vitales et un cadre qui détient un patrimoine humain et architectural riche et original, nous incitent, en tant que ministère et conjointement à nos partenaires locaux, à œuvrer à l'orientation et l'accompagnement des interventions du secteur public et des investissements du secteur privé, selon une méthodologie qui offre des conditions susceptibles d'attirer et accueillir les capitaux à investir, notamment dans les secteurs industriels, touristiques et des services… Et contribuer ainsi à l'amélioration des conditions de vie de la population.

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez bien, le ministère contribue, à travers ses représentations régionales et locales à mettre en place une approche globale du développement urbain selon une conception globale et intégrée afin de permettre à « l'agglomération urbaine de la capitale » de tenir son rang de locomotive du développement de la région de Rabat-Salé-Kénitra par :

- La création d'une complémentarité fonctionnelle et spatiale entre les villes de Rabat, Salé et Temara et le renforcement de leur unité ;
- La réduction des disparités spatiales et sociales entre les différentes composantes spatiales de ces villes ;
- Une mise en valeur rationnelle de la réserve foncière urbaine ;
- Un terme à mettre à la prolifération de toutes les sortes d'habitat anarchique et une restructuration des quartiers insuffisamment équipés ;

- L'introduction de la dimension environnementale dans la planification et la gestion urbaines ;
- L'habilitation et la sauvegarde des trames du patrimoine traditionnel.

Pour mettre une telle vision en œuvre, le ministère travaille à consolider la position de Salé dans l'agglomération de la capitale en agissant sur deux axes principaux :

1- Les études de planification urbaine

Le ministère accorde à Salé toute l'attention qu'il faut, par l'encadrement de son évolution urbaine, notamment par la couverture par les plans d'aménagement. La couverture du territoire de la préfecture de Salé par les documents d'urbanisme atteint ainsi 75 %, représentée par

- la ratification du plan d'aménagement unifié de Salé en vertu du décret n° 2.18.695, paru le 19 septembre 2018 ;
- la ratification du plan d'aménagement de la commune de Bouqnadel en vertu du décret n° 2.18.800, du 19 janvier 2018 ;
- Le plan d'aménagement de la commune des Sehoul, décret n° 2.17.801, en date du 17 janvier 2018 ;
- Le plan d'aménagement de la commune de la commune de Amer est dans les dernière phases de la procédure de ratification ;
- Le plan d'aménagement et de conservation de ville ancienne de Salé est dans les dernières phases de la procédure de ratification.

2- Par l'intermédiaire de l'Agence Urbaine, le ministère entreprend l'élaboration d'une nouvelle génération d'études d'urbanisme qui concernent notamment

- La création de nouveaux pôles urbains pour fournir les infrastructures, les services administratifs et sociaux, et les prestations diverses nécessaires ;
- L'intégration de l'approche du transport et du développement numérique à la planification urbaine ;
- L'ouverture de zones d'innovation urbaine ;
- La programmation de services structurés ayant un rayonnement régional ;
- La création d'espaces verts à raison de 15 % du territoire de la ville ;

- La préparation de la charte de l'architecture urbaine, qui est en cours, afin de promouvoir le paysage urbain ;
- Le suivi des études relatives à l'habilitation et la promotion, à travers :

- Le réaménagement de la route nationale n° 1 (route de Kénitra) ;

- La réhabilitation des places publiques et des espaces verts ;

- La réhabilitation de la corniche de Salé (tranche II) ;

- Le réaménagement des sites historiques de Salé, Porte de Fès et Porte de Ceuta ;

- L'édition d'un guide des sites symboliques de la ville de Salé ;

- Le soutien apporté aux partenaires locaux dans le cadre de l'élaboration des plans de développement communal.

Mesdames et Messieurs,

Bien que des succès appréciables aient été enregistrés, l'aspiration grandissante à assurer la réussite des chantiers de développement nous incite tous à cristalliser une vision fondée sur :

- La généralisation de la couverture par les documents d'urbanisme selon une approche anticipatrice fondée sur la consécration des règles de la consensualité, du dialogue et du partenariat avec les instances territoriales, et tenant compte les spécificités locales, architecturales et relatives au paysage, afin d'élaborer des documents d'urbanisme adaptables et exécutables, conçus pour servir les citoyens et instaurer la justice sociale, en plus de rehausser la qualité du paysage architectural.
- Consacrer la règle de consensualité parmi les partenaires institutionnels en matière de gestion urbaine afin de surmonter les problèmes posés par la gestion des dossiers ; le tout dans un cadre qui assure la conciliation du respect des dispositions de la loi, des exigences d'ordre esthétique et de la diligence requise en statuant sur les dossiers afin de stimuler l'investissement ;
- Observer les règles de bonne gouvernance et les valeurs de transparence, de neutralité et de respect de la loi, avec le renforcement de la politique de proximité et d'écoute des préoccupations des citoyennes et citoyens ;

- Mettre en pratique les règles d'urbanisme durable à travers l'intégration des dispositions relatives à l'efficacité énergétique lors de l'étude des dossiers de construction et intégrer le facteur environnemental à l'étude des documents d'urbanisme ;
- Poursuivre les efforts déployés pour l'intégration de l'habitat à aménagement défectueux à la trame urbaine réglementée, en confortant la compétitivité des espaces d'urbanisme et l'accompagnement de la réalisation des grands projets de développement dans les métropoles de Rabat et de Salé ;

Puisse Dieu nous assister pour le meilleur afin d'atteindre les objectifs escomptés conformément aux hautes directives de Sa Majesté le Roi Mohamed VI, que Dieu le glorifie et le soutienne.

A) Le programme d'action de la Commune de Salé

Le Président de la Commune Urbaine de Salé a remercié l'ensemble des associations participantes et les personnes présentes, comme il a remercié Le Ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'habitat et de la Politique de la Ville, pour son engagement à donner à Salé la priorité qu'elle mérite. Il a ensuite présenté le Plan de développement de la ville de Salé. Ce plan est d'abord le fruit des efforts de nombreux ateliers qui ont travaillé sur le diagnostic et la vision globale du plan, dans le respect des référentiels et des dispositions légales et organisationnelles de la Commune, et conformément à une méthodologie basée sur le dialogue, la consultation et la coordination en impliquant les différents acteurs concernés par le développement de la ville, tels que les autorités locales, les services extérieurs des ministères, les représentants de la société civile et ceux du secteur privé.

Selon le recensement de 2014, le nombre d'habitants dans la ville de Salé s'élève à 883.053 personnes. Le taux de chômage atteint 20% (15% chez les hommes et 30% chez les femmes). 45% de la population active travaille dans le secteur privé, et 25% dans le secteur public. La Ville de Salé dispose d'un patrimoine riche et diversifié, le diagnostic de l'état des lieux a permis de sortir l'analyse SWOT suivante :

1) Les forces

- Position géographique privilégiée (Carrefour reliant le nord et le Sud, l'océan atlantique, l'Oued Bouregreg et la forêt de la Mamora)
- Le précieux héritage culturel et urbanistique accumulé depuis le onzième siècle
- Une population jeune dont 43% est âgée entre 15 et 40ans
- Une importante infrastructure et de grandes installations

- Dynamisme et diversité de la société civile (Environ 1700 associations, et de nombreuses commissions consultatives dans tous les arrondissements)

2) Les faiblesses

- Une extension urbaine rapide et non maîtrisée
- Grandes difficultés de circulation, embouteillages et encombrement des voies
- Précarité et fragilité sociale touchant principalement les femmes
- Précarité du tissu urbanistique de la médina (centre historique)
- Insuffisance des installations et équipements collectifs
- Insuffisance de la réserve foncière nécessaire à l'installation des équipements collectifs en zone urbaine
- Faiblesse du tissu économique de la ville qui s'avère incapable d'attirer des investissements et de créer des emplois
- Faiblesse des ressources financières de la Commune.

3) Les opportunités

- Participation des départements ministériels dans les programmes de développement de la ville
- Disponibilité d'un plan de développement régional
- Projet d'un nouveau plan d'aménagement territorial ambitieux
- Plusieurs noyaux d'activités dans des secteurs stratégiques tels que les nouvelles technologies à Technopolis, les sports et les créneaux porteurs
- Lancement de plusieurs projets structurants dans la Commune et son environnement

4) Les menaces et risques

- Difficulté de positionnement de la ville dans l'axe urbain Temara-Rabat-Salé-Kénitra
- Promotion de l'emploi et création d'un environnement propice à l'encouragement des investissements
- Accompagnement de la croissance démographique en répondant aux besoins conséquents dans le domaine des équipements collectifs et des services à la population

- Réorganisation du tissu urbain dans le sens d'une plus grande cohérence de ses composants, et création de différents centres urbains
- Protection de la zone côtière de Sidi Moussa, souvent menacée par les marées hautes hivernales

La vision du Conseil Communal de la ville de Salé est fondée sur la richesse du patrimoine et la diversité des affluents culturels de la ville. Salé dispose d'un grand potentiel touristique et économique, d'espaces pouvant accueillir des infrastructures pour la pratique des sports et le divertissement, et d'un environnement convenable pour une vie décente de la population. En conséquence, il faut capitaliser sur ces potentiels, sur l'attractivité de la ville et sur son héritage patrimonial et culturel, afin d'offrir aux habitants des espaces de divertissement, et créer par la même occasion d'importantes opportunité d'investissement et de travail. Le Conseil Communal considère aussi comme prioritaires le développement du réseau de transport, la promotion des activités culturelles et touristiques et le soutien des investissements. Il est à signaler également la complémentarité entre le programme de travail de la Commune et les axes du plan de développement régional. C'est dans ce sens que s'inscrit la mise à niveau des infrastructures de la ville, et le réaménagement de l'ancienne médina destiné à renforcer l'attractivité touristique du centre historique et redynamiser les activités économiques dans ce centre.

Le programme d'action de la Commune de Salé prévoit aussi des projets qui s'inscrivent dans le cadre de la promotion culturelle et sportive afin de renforcer la cohésion sociale. Aussi a-t-on comme ambition de faire de Salé une ville sportive répondant à de hauts standards de qualité. De nombreux terrains de proximité et des établissements de protection sociale ont été programmés, de même que l'aménagement d'espaces verts et la restructuration des quartiers sous-équipés. Le renforcement des liaisons entre Rabat et Salé fait aussi partie des priorités du Président de la Commune. L'enveloppe budgétaire consacrée au financement de ce programme de travail s'élève à 13 milliards de dirhams, dont 8 milliards seront mobilisés lors de la première phase et 5 lors de la seconde phase. Il est prévu bien entendu un processus d'évaluation et de suivi de la réalisation des projets

dont les détails sont mis à la disposition du public dans le site web de la Commune de Salé.

B) Plan de développement régional

Ce plan a été exposé par le représentant du Président de la Région. Il a mis l'accent sur les axes communs aux deux plans (régional et communal), et sur les projets qui ont bénéficié du soutien financier de la part de la région en faveur de la ville de Salé. L'élaboration du plan de développement régional a commencé durant le premier trimestre 2015 avec des discussions et consultations impliquant des spécialistes et experts dans l'élaboration des cahiers de charges et des études stratégiques. Les études ont été entamées le 31 mars 2016, finalisés et validés lors de la session de juillet 2017, et ont obtenu le visa du Ministère de l'Intérieur en 2018. Le programme de développement régional est considéré désormais comme étant le document de référence dudit développement en plus du plan régional d'aménagement du territoire. Durant la phase d'élaboration, il a été procédé à un diagnostic stratégique, à la précision des choix stratégiques, et à la détermination des mesures d'accompagnement en ce qui concerne la gestion territoriale, la mise en place d'un système d'information géographique, et les modalités du suivi de l'exécution. Au total, il a été programmé 78 projets dotés d'un budget global de 47.098 millions de dirhams, y compris une contribution de la part du Conseil Régional de 5.575 millions de dirhams.

Le diagnostic stratégique susmentionné avait mis en exergue un ensemble de défis à relever dans l'espace régional. Parmi ces défis on trouve la nécessité de réduire les grandes inégalités sociales et territoriales, notamment entre les zones urbaines côtières et l'arrière-pays rural. Il est donc indispensable de travailler dans le sens de la diminution de la pauvreté et des inégalités sociales dans la région de la capitale du Maroc, une région connue pour ses ressources naturelles et par son potentiel de croissance. Afin d'atteindre cet objectif, il faut développer une offre de logements susceptible de répondre aux besoins des différentes catégories sociales, répondre aux besoins de cette population en termes de services sociaux de base, améliorer les réseaux et moyen de transport interurbains et intra-urbains,

favoriser l'accès du plus grand nombre au marché du travail, à la formation, aux services publics et aux espaces de divertissement. Il est aussi important de ne pas perdre de vue la nécessité de reconstituer les grands équilibres écologiques, et d'envisager la croissance et le développement sous la contrainte des menaces relatives au déséquilibre de l'écosystème que fait peser sur nous le changement climatique en perspective. C'est pourquoi, il est envisagé de soutenir les entreprises et les projets qui innovent, qui créent de la valeur ajoutée et de l'emploi, qui contribuent au développement du monde rural tout en prenant en considération l'équilibre environnemental et écologique.

Le Conseil Régional compte sur la culture et l'éducation, sur la conservation de l'environnement et sur la qualité urbaine pour consolider les fondements d'une société épanouie. Ce sont là les axes communs et les points de rencontre entre le Plan de développement régional et le projet de développement de la Commune de Salé. Ces axes peuvent être présentés en trois points :

1- Axe premier : le volet social

L'objectif ici est de donner les mêmes chances à tous les citoyens pour réussir et améliorer leurs conditions de vie. Pour cela, la formation et le renforcement des capacités constituent le meilleur moyen d'action. Il est donc prévu d'améliorer l'enseignement dans les zones rurales et périurbaines déshéritées, former les élus locaux, et lutter contre la précarité. Parallèlement à la formation, il est indispensable d'offrir un cadre de vie décent aux habitants, d'où la nécessité de mettre à niveau les zones rurales et les centres urbains, et développer l'offre sanitaire. Enfin, le dernier chantier est celui de la promotion culturelle et sportive à travers une ingénierie culturelle territoriale judicieuse, et une adaptation des activités sportives et de divertissement aux besoins des habitants.

2- Axe second : le volet territorial

Dans cet axe il est question d'assurer un développement durable équilibré en parfaite harmonie avec les différents espaces de la région. Le souci des équilibres écologiques, de l'économie d'énergie, et de la réduction des sources de pollution est

omniprésent dans le choix des projets. Les différents chantiers de reconstruction des grands équilibres écologiques, la protection de l'environnement, l'amélioration des services publics, l'amélioration des outils du savoir et de la coordination et la mise à niveau des infrastructures s'inscrivent tous dans la perspective du développement durable.

3-Axe troisième : Le volet économique

Il s'agit dans cet axe de libérer les énergies et les potentiels susceptibles de relever les défis économiques. Le premier chantier concerne l'encouragement des inventions et des innovations dans les différents secteurs grâce à la mise en place d'une structure régionale pour la formation professionnelle et l'emploi, le soutien des initiatives et des projets innovants, et l'encouragement de la recherche scientifique et technique centrée sur les priorités régionales. Le second chantier s'attèle à renforcer l'attractivité économique de la région grâce à la préparation de zones industrielles et d'une réserve foncière au profit des investisseurs et des activités économiques en phase avec le projet de développement régional. Quant au troisième chantier, il est dédié à la promotion de l'économie sociale et solidaire, et à la modernisation de l'administration publique pour qu'elle pisse soutenir au mieux le tissus entrepreneurial de la région.

Dans le cadre des axes présentés ci-dessus, un certain nombre de projets de la Commune de Salé ont bénéficié de la contribution financière de la région, nous pouvons citer à titre d'exemple :

- L'éducation, la formation professionnelle et la recherche scientifique
- La promotion culturelle et sociale
- Le développement de l'offre de santé
- La mise à niveau des zones rurales
- Le renforcement des infrastructures de transport et déplacement
- Le soutien de la croissance économique dans la ville

D'autres projets importants ont été aussi proposés dans le cadre du réaménagement de l'ancienne médina, de la promotion des investissements et du développement social. Le représentant de la Région a réaffirmé l'engagement du Conseil Régional à soutenir ces projets et à contribuer à leur réalisation.

Rapport sur le programme de mise à niveau urbaine de la ville de Salé 2014-2016

Octobre 2018

Le programme de mise à niveau urbaine de la ville de salé avait fait l'objet d'une convention signée devant sa Majesté le Roi Mohammed VI, le 12 février 2014. Ce programme était doté d'un budget prévisionnel de 1038 millions de dirhams destiné à financer 74 projets qui devaient être achevés en 2016.

A) Partenaires et engagements budgétaires

Le budget global prévu pour ce programme s'élevait comme précisé ci-dessus à 1.038 millions de dirhams. Cette enveloppe était répartie entre les différents départements concernés. L'essentiel des ressources devait provenir de la communede Salé (365 Millions MAD), du Ministère de l'Intérieur (250 Millions MAD), du Ministère de l'Habitat et de la politique de la ville (157,5 millions MAD), et des associations et amicales de quartier (100 millions MAD). Le Conseil Préfectoral de Salé devait contribuer avec 70 millions MAD, alors que les participations des autres partenaires demeuraient inférieures 35 millions MAD chacun (INDH, Conseil Régional, Ministère de la Culture, Ministère des Habous et des Affaires Islamiques, Ministère de l'artisanat, promoteurs immobilier).

B) Le contenu du programme

Les 74 projets programmés sont répartis sur huit axes d'intervention.

1) Le premier axe est celui du réaménagement de l'ancienne médina, ou plus exactement du centre historique de la ville de Salé (doté d'un budget prévisionnel de 100 millions de dirhams). Dans ce premier axe sont regroupés sept projets destinés à doter ce centre de toutes les infrastructures susceptibles de faciliter la circulation dans la médina,

embellir et oxygéner ses différents quartiers, et assurer une meilleure sécurité et plus de propreté. L'enveloppe budgétaire de cent millions de dirhams consacrée à ces projets devait financer les projets suivants :

- Eclairage public
- Aménagement du jardin Al Firdaous
- Aménagement des espaces verts
- Aménagement des places et placettes
- Aménagement des rues et ruelles
- Aménagement des axes soukiers
- Organisation de la circulation

2) Le deuxième axe est celui du réaménagement des Foundouks et des grandes demeures (doté d'une enveloppe de 163 millions de dirhams). Nul n'ignore que le centre historique de Salé est dépositaire d'un patrimoine nationale de grande valeur, mais qui malheureusement n'est pas encore exploité ni mis en valeur. Plus encore, ce patrimoine reste menacé de tomber en ruine si rien n'est fait pour le restaurer et le réhabiliter. Trois projets ont été élaborés pour faire face à cette situation et sauver ce qui peut encore l'être. Il a été consacré un budget de 163 millions de dirhams à cet axe, réparti entre les projets suivants :
   - Relogement des Habitants des Fondouks et des demeures menaçant ruine
   - Acquisition et Réhabilitation des Fondouks
   - Accompagnement et Soutien Technique pour les Artisans

3) Le troisième axe est celui de la restauration des monuments historiques (avec un budget de 35 millions de dirhams). Ces monuments, trop longtemps négligés, peuvent devenir des catalyseurs en faveur du tourisme dans la ville de Salé. Aussi, il a été décidé de programmer la réalisation de cinq projets s'inscrivant dans la démarche de sauvegarde du patrimoine historique de la ville pour une enveloppe budgétaire de 35 millions de dirhams. Les cinq projets retenus sont les suivants :
   - Aménagement de Dar Al Cadi
   - Aménagement de Dar Al Baroud
   - Aménagement de Zaouiat Noussak
   - Aménagement de Kasbat Gnaoua

- Restauration des murailles et une partie de l'aqueduc

4) Le quatrième axe concerne les maisons qui menacent de tomber en ruine. Deux objectifs sont visés ici, d'abord la sécurité des citoyens qui habitent ces maisons, et le relogement de ces habitants dans des conditions plus décentes. Le budget de 57 millions de dirhams réservé à cet axe sera ainsi réparti entre deux types d'actions : les opérations de réfection et de confortement lorsque les habitations peuvent être sauvegardées et offrir les conditions de sécurité nécessaires, et les opérations de démolition lorsque les habitations ne sont plus récupérables.

5) Le cinquième axe concerne l'Aménagement de la Corniche et de la Voie Côtière. L'aménagement de cette voie va permettre de désenclaver plusieurs quartiers, faciliter l'accès aux services publics et fluidifier la circulation dans le centre urbain. Ce projet structurant sera réalisé grâce à un budget de 130 millions de dirhams.

6) Le sixième axe porte sur l'Aménagement des Voies d'Accès Côté Nord,et Equipements Sportifs. Ces aménagements vont nécessiter un budget global de 220 millions de dirhams, et vont permettre d'entreprendre les aménagements de plusieurs boulevards et avenues, l'aménagement de plusieurs ruelles et espaces verts, et la dotation des quartiers nord de la ville en équipements sportifs et en terrains de proximité.

7) L'aménagement de la route de Kénitra, rendue nécessaire par l'extension de la ville et l'urbanisation des zones côtières, fera l'objet du septième axe et bénéficiera d'une enveloppe budgétaire de 90 millions de dirhams.

8) Enfin le huitième axe porte sur la restructuration des quartiers sous-équipés, quartiers dont une grande partie s'était construite de manière anarchique, et qui nécessitent aujourd'hui une mise à niveau d'envergure. Ainsi, cet axe a été doté d'un budget de 243 millions de dirhams.

C) Les projets réalisés

Lors de la période de réalisation (2014-2016), la plupart des partenaires ont mobilisé les fonds sur lesquels ils se sont engagés. Certains départements ont même dépassé les montants convenus.

C'est le cas notamment du Ministère de l'Intérieur qui a débloqué 304 millions dirhams, soit 122% de l'enveloppe initiale, et des promoteurs immobiliers qui ont investi plus de 12 millions de dirhams, soit 120% du montant de leurs engagements. Le retard quand au déblocage de certains fonds budgétaires (environ 117 millions de dirhams de la part du Ministère de l'Habitat, de la Commune de Salé, ou encore de la Région), s'explique par les retards enregistrés dans la réalisation de certains chantiers. Les associations et les amicales de leur côté n'ont pu mobiliser que 29 millions de dirhams, soit 29% de l'enveloppe prévue initialement.

Globalement, sur les 74 projets programmés, 49 ont été achevés, soit un taux de réalisation de 66%. Dix-neuf projets sont en cours de travaux, et cinq n'ont pas encore démarré.

1- Projets réalisés avec la contribution du Ministère de l'Intérieur

Vingt-huit projets ont été achevés dans les délais. Ainsi, il a été procédé à l'Aménagement Urbain de l'Ancienne Médina : Peinture des façades et Mise en place des pots, et Pavage des Ruelles. Dans le même sens, plusieurs projets ou tranches de projets ont été réalisés, tels que les Travaux d'Aménagements extérieurs, les Travaux d'Eclairage d'ambiance, l'Aménagement de Terrains de sport synthétique, les Travaux de Plantations, les Travaux d'Enrochement et de Stabilisation du Talus, l'Achèvement de l'Avenue Said Alaoui, le Revêtement en enrobé de la Route Meknès, les Travaux d'Eclairage Public, et la Restructuration des quartiers sous équipés.

2- Projets réalisés avec la contribution du Ministère de l'habitat et de la politique de la ville

Dans le cadre du Relogement des Habitants des Fondouks et des Maisons menaçant ruine, 247 logements ont été construits sur 900 à réaliser (soit 27%) situé au quartier Said Hajji. 146 ménages ont été relogés et 101 Logements restent en stock, le comité de suivi a demandé aux services concernés d'activer l'octroi des 101 Logements restants aux ménages recensés.

Quant aux projets inscrits dans le cadre des opérations de démolition des habitations menaçant ruine, 272 logements ont été démolis, soit plus que le nombre prévu initialement (250maisons

identifiées). Bien entendu, L'avancement des opérations de démolitionest en étroite liaison avec la construction des unités de relogement.

3- Projets réalisés avec la contribution du Ministère de la Culture

Deux projets ont été réalisés grâce à une enveloppe budgétaire de 3 647 430dirhams :La Restauration des murailles de Bab Mâalka, et la Réhabilitation de Kasbat Gnaoua.

4- Projets réalisés avec la contribution du Conseil Régional

Il s'agit de quelques projets inscrits dans le cadre de la Restructuration des quartiers sous équipés. Les crédits ont été versés à la Commune de Salé. Le Conseil Régional n'a contribué que d'un montant de 7,5 Millions de dirhams et il reste 5,5 Millions de dirhams de sa contribution qui n'a pas été versée.

5- Projets réalisés avec la contribution du Conseil Régional

Ce sont trois projets finalisés : Réhabilitation deDar El Kadi, la première tranche de la Reconstruction Zaouiat Noussak, et certains projets d'aménagement extérieur. Le tout pour une contribution de près de 30 millions de dirhams.

6- Projets réalisés avec la contribution de la Commune de Salé

Il s'agit ici de 21 projets ayant nécessité plus de 322 millions de dirhams, soit 88% du montant de la contribution globale. Dans l'axe 1, il a été réalisé les Travaux d'Eclairage Public des ruelles, et l'Organisation de la circulation: Balisage, Adressage, Signalétique, gestion de la circulation. Dans l'axe 2, les acquisitions de Foundouks et de Dar Lakbira ont été finalisées, mais les travaux de réhabilitation sont encore à reprogrammer. Concernant l'axe 6 relatif à l'aménagement des avenues et boulevards, et l'installation de terrains de quartier, il y a lieu de signaler quele financement de cet axe a nécessité un apport de la Commune de 233,57 Millions de dirhams en plus de la contribution du ministère de l'Intérieur qui s'élève à 127 Millions de dirhams. Cet effort s'est fait au détriment d'autres axes du programme (axe 1, axe 2, axe 3, axe 4, axe 5 et axe 7).La Commune a opté pour l'utilisation des fonds alloués aux projets desdits axes afin de renforcer sa capacité financière et réaliser les

travaux de voirie et d'aménagement des trottoirs et renouvellement de l'éclairage public.

7- Projets réalisés avec la contribution de l'INDH

En plus de la Restauration et la Réhabilitation de Bab Fès en Galerie, d'autres projets cofinancés par l'INDH ont été achevés : le Bétonnage des rues et ravalement des façades (Quartier de Sidi Moussa et Tabriket), la Fourniture et mise en place des Jeux d'enfants, laConstruction d'un Foyer Féminin à l'Arrondissement de Laayayada, l'Aménagement du Terrain Rouihiyine dans le même arrondissement, l'Aménagement du Terrain Said Al Alaoui à l'Arrondissement de Lamrissa, les Travaux d'électrification du quartier Ittihad à Laayaydaetles Travaux d'aménagement des trottoirs aux abords des écoles du même arrondissement de Laayayada.

8- Projets réalisés avec la contribution des promoteurs immobiliers

La contribution des Promoteurs Immobiliers correspond à la mise à disposition au profit de la Commune de 86 Appartements sociaux, et 7210 m²de lots de terrains destinés aux équipements de proximité au niveau des projets situés sur le littoral. Cette contribution s'inscrit dans le cadre du projet d'Aménagement de la Corniche et de la Voie Côtière. Le montant engagé est de 12 millions de dirhams.

9- Projets réalisés avec la contribution des associations et amicales

La participation des associations et amicales a porté sur les projets de restructuration des quartiers sous équipés. La contribution des Amicales dans cet axe correspond à la valeur des travaux de réalisation des différents réseaux (Electricité, Eau potable, Assainissement) et a nécessité un budget de 12 millions de dirhams.

D) Les projets en cours de réalisation

De nombreux projets ont été entamés, mais ne sont pas encore achevés. Ils seront présentés dans ce qui suit selon le département qui en est le principal contributeur, sachant que les départements bailleurs de fonds peuvent être associés dans ces

projets et qu'ils peuvent recourir à des maitres d'ouvrage délégués.

1- Les projets sous la responsabilité du Ministère de l'Intérieur

Les projets en question sont ceux de la réhabilitation du Fondouk Tribaâ et Café Benâchir, la réhabilitation de Dar Al Baroudet l'aménagement Boulevard Salam. Les retards enregistrés dans ces projets sont dus tantôt à des questions techniques (travaux de déplacement des réseaux par REDAL), tantôt à un défaut de mobilisation de fonds comme c'est le cas dans le projet de Dar Al Baroud. Dans le cas spécifique de Dar Al Baroud, les travaux de fondation avaient commencé mais la découverte de restes archéologiques a entrainé l'arrêt des travaux. Le projet a été délocalisé à Tabriquet centre.

2- Les projets sous la responsabilité du Ministère de l'Habitat

Deux projets ont enregistré des retards : Le Relogement des Habitants des Fondouks et des Maisons menaçant ruines d'une part, et la Restructuration des quartiers sous équipés d'autre part. Dans le premier cas il s'agit de la construction de 653 logements restants (73%), non réalisés à cause de la non-disponibilité du foncier. Il a été proposé par le comité de suivi de les réaliser dans le cadre du projet du lotissement Essaâda situé à l'Arrondissement de H'ssaine (Terrain domaniale : 7 Ha) en cours d'autorisation.

Pour ce qui est de la restructuration des quartiers sous-équipés, L'indentification des sites d'intervention au niveau de ces quartiers n'a été effectué par la Commune qu'en Septembre 2017. Le montant engagé d'environ 665 milles dirhams correspond aux études techniques (Topographiques, BET et Laboratoire). Le comité de suivi a demandé à l'Omrane d'activer la préparation des dossiers d'appel d'offres pour les quartiers restants.

3- Les projets sous la responsabilité du Ministère de la Culture

Il s'agit ici du projet de la Réhabilitation de Kasbat Gnaoua. Les travaux de Réhabilitation sont en cours et le taux d'avancement du chantier est de 85%.

4- Les projets sous la responsabilité du Conseil Préfectoral

Les projets en cours de réalisation sont :

- La Reconstruction de Zaouiat Noussak, le taux d'avancement est de 65%. Ce projet accuse un Retard considérable dans l'avancement des travaux qui incombe d'une part à l'entreprise en charge de l'exécution des travaux, et d'autre part à la nature des travaux de réhabilitation qui nécessite un travail d'artisans plus soigné et plus précis.
- Les Travaux de Stabilisation du talus. Suite aux dégâts causés par les intempéries, et en attente des résultats de l'étude de protection du littoral entamée par les services du Ministère de l'Equipement, le Conseil Préfectoral a décidé de reprendre les travaux des zones endommagées. Le marché de travaux de stabilisation du talus est en cours d'engagement.
- L'Aménagement de la 3éme tranche du littoral. Cette 3éme tranche est tributaire de l'achèvement de l'étude de protection du littoral entamée par le Ministère de l'Equipement

5- Les projets sous la responsabilité de la Commune de Salé

Six projets ont fait face à des difficultés de mise en œuvre : l'Aménagement des Kissariat Kharazine et Kissariat Toube dont les travaux sont en cours ; et les cinq projets de réhabilitation de Fondouk Bououda, Fondouk Rahba Lakdima, Fondouk Mellah Jdid Zniber, Fondouk Hajji Espagnol, et Dar Lakbira. Il faut dire que les procédures d'acquisition, d'expropriation, ou encore d'immatriculation dans certains cas demandent plus de temps que prévu.

6- Les projets sous la responsabilité de l'INDH

La aussi, deux projets ont rencontré des difficultés lors de leurs exécution :

- La Réhabilitation de Fondouk Al Kaâ : ce projet n'a pas encore été entamé vu que le zoning du Plan d'Aménagement n'est pas conforme au programme du Projet. Le recasement des 38 ménages, qui occupent actuellement le site, est prévu au Lotissement Said Hajji en fin 2018.
- La Restauration et Réhabilitation de Bab Sebta : Le marché initial passé en 2014 a été résilié en Décembre 2016 vu que les sondages démontraient que la structure porteuse était

défaillante, et de ce fait la conception devrait être revue. Le nouveau marché adjugé en Octobre 2017 est en cours de réalisation.Le Taux d'avancement est de 20%.

E) Les projets non encore entamés

Il s'agit en premier lieu de l'axe 4 : l'Opération de confortement et de réfection des habitations menacées de ruine. Les Travaux de Confortement (650 maisons) n'ont pas débuté puisque le confortement a été remplacé par une aide forfaitaire aux propriétaires de 50 000 de dirhams. En effet, la mise en œuvre des travaux de réfection sur le terrain s'est avérée trop difficile, suite à quoi le comité de suivi a décidé de contracter d'urgence un BET spécialisé pour élaborer une fiche technique par maison recensée pour chiffrer l'opération en y intégrant le montant de location pour le déménagement provisoire des occupants ; et il a été demandé à l'Omrane de procéder à l'établissement et à l'ouverture des dossiers d'appel d'offre relatifs à cette opération dans les plus brefs délais. Cette modalité d'opérationnalisation de l'axe 4 était rendue possible par la convention spécifique de financement entre le ministère de l'habitat et Omrane (signée en avril 2015). Lors de la réunion du comité de suivi du 03 octobre 2018, il a été décidé qu'une convention spécifique soit élaborée et signée entre l'Habitat et l'Omrane, portant sur la réalisation de projets pour un montant de 95 millions de dirhams.

Par ailleurs, certains projets de l'axe 1 n'ont pas été réalisés, principalement pour défaut de mobilisation des fonds nécessaires. Il s'agit notamment des projets suivants dont l'enveloppe budgétaire était estimée à 72,5 millions de dirhams :

- Aménagement Jardin FIRDAOUS
- Aménagement Espaces Verts
- Aménagement des Places & Placettes

Enfin, dans l'axe 2, l'Accompagnement et Soutien Technique pour les artisans, qui devait bénéficier d'un budget de deux millions de dirhams, n'a pas vu le jour. Le comité de suivi considère que cet accompagnement et Soutien Technique des artisans est tributaire de l'achèvement des travaux de réhabilitation des fondouks, et que tout retard de ce dernier se répercute sur le premier.

Décryptage des programmes de développement de la ville de Salé

Première intervention :

Pr Mekki ZOUAOUI

Le Professeur Zouaoui a commencé par louer l'action de l'Observatoire Urbain de Salé avant de mentionner l'importance des plans qui ont été présentés. Des programmes riches et ambitieux, qui requièrent, néanmoins, un certain temps pour être bien assimilés. En effet, pour que le succès de tels programmes soit assuré, ils doivent être intelligibles au commun des citoyens. Car, note le professeur, nous vivons aujourd'hui dans une crise de compréhensibilité telle que, en dépit des efforts des institutions, le manque de communication entre les institutions et le citoyen est frappant.

La communication requiert, en soi, un programme propre à elle. Un programme qui crée un espace de communication et d'interaction entre l'administration locale et les citoyens. Le projet de créer une ligne de tramway, par exemple, illustre bien l'importance d'une telle communication avec les citoyens. En effet, la campagne de communication menée par l'entreprise qui a géré le projet est un modèle de réussite qu'on peut apprécier à travers les réactions favorables des citoyens.

Il est à noter que les projets programmés dans la ville manquent de cohésion les uns par rapports aux autres. Chaque projet est une entité isolée, d'autant plus qu'il y a aussi une rupture de continuité entre programmes à moyen terme et programmes à plus long terme. Par ailleurs, les programmes présentés, en dépit de leur importance, sont purement physiques, matériels. Autrement dit, nous demeurons là en deçà du développement global, inclusif et intégré. Cela donne l'impression que Salé ne fait pas partie de la métropole et que, à l'inverse, elle est traitée comme un quartier replié sur lui-même. Ce qui est de nature à déconsidérer l'importance de la ville.

Il faut également mentionner l'importance de la cartographie pour le développement des projets et leur présentation de manière assez claire pour préciser l'emplacement des sites ciblés par les projets. Comme il importe aussi qu'une part du budget présenté soit consacrée à la sensibilisation de la population à de tels projets.

Autre remarque importante qui a été formulée : elle concerne les centres culturels. À ce propos, on s'intéresse essentiellement aux édifices sans accorder d'importance aux activités d'animation. Il est donc nécessaire de soutenir et faire progresser l'élément humain pour promouvoir ces centres culturels et leur permettre d'accomplir la tâche culturelle et social qui leur est dévolue.

Enfin, conclut l'intervenant, il faut mettre l'accent sur la nécessité de soutenir les programmes d'enseignement et d'en améliorer la qualité pour en faire un pivot essentiel de développement de la ville, et soutenir les réalisations culturelles et urbaines de la ville.

Décryptage des programmes de développement de la ville de Salé

Deuxième intervention : Pr. Nasser El Qadiri

Le Professeur Nasser El Qadiri estime que les programmes présentés sont importants pour le développement de la ville, mais il se demande pourquoi, en dépit de tant d'efforts, la ville de Salé doit faire face à bien des problèmes, et des problèmes qui vont en s'aggravant, et pour lesquels on ne voit pas de solutions efficaces.

Il y a, en effet, une cacophonie dans le processus de gestion entre les études présentées par les différentes institutions, on ne décèle pas de convergence. Chaque institution formule sa vision et sa conception selon son domaine de compétence sans recoupement avec les autres, sauf dans des cas bien rares. On parle beaucoup de financement à propos des questions de développement alors que l'accent devrait être mis sur la méthodologie de travail, la vision stratégique et ce que l'on veut accomplir pour cette ville. On peut considérer le patrimoine culturel de la ville comme un point de départ pour la conception de nouveaux programmes, comme cela a été mentionné par monsieur le Président de la Communauté Urbaine de Salé, et il est effectivement nécessaire de valoriser le patrimoine historique et culturel que recèle la cité.

En parlant d'espace urbain, on ne saurait concevoir le développement de la ville de Salé indépendamment de celui de la ville de Rabat. Pour aboutir à des solutions aux problèmes dont pâtissent les deux villes, il est nécessaire de mettre en relation ces problèmes. La ville de Salé reste pour ainsi dire une cité-dortoir, sans autres activités pour la développer, et le projet d'aménagement n'a pas eu d'impact positif sur cette ville. La méthode de travail pose, donc, problème en dépit de la volonté politique et des fonds alloués au développement. C'est la nature des projets qui pose problème, pas le financement. On ne saurait circonscrire le développement aux bâtiments, on doit également développer l'enseignement et la santé, créer des emplois... Ce qui requiert une convergence de l'action des institutions en matière de planification des projets en vue de déterminer les domaines économiques où il convient d'investir.

C'est ce qui fait ressortir l'intérêt de faire évoluer la méthode de travail et l'intérêt de la formation en matière de développement pour l'ensemble des services administratifs, des élus et des autres acteurs. C'est ce qui fait ressortir également la nécessité de veiller à la continuité des projets, car on note qu'à chaque remaniement parmi les responsables, le nouveau titulaire a une nouvelle vision et prend d'autres engagements. La coordination des interventions et entre intervenants est pour l'instant absente. Le problème est, au fond, un problème institutionnel, et cela concerne les instances élues et leur niveau de contribution au développement des projets. Nous sommes là dans le de domaine de la coordination et de la cohésion participative, qui exige l'intervention concertée de tous les acteurs.

Recommandations de la rencontre

Après la présentation par les différents acteurs des programmes de développement concernant la ville de Salé et les observations de messieurs les professeurs et experts, les personnes ayant assisté à cette rencontre ont émis quelques recommandations qui seront ici résumées comme suit :

- Mettre l'accent sur le fait que le succès des actions de l'Observatoire Urbain de Salé est tributaire de la contribution des différents acteurs, notamment, en mettant à sa disposition les données statistiques et les études qui sont en relation avec son domaine d'intervention, afin de lui permettre de jouer le rôle pour lequel il a été constitué ;
- Nécessité de respecter les délais concernant le plan d'aménagement et l'accomplissement des projets programmés, en mobilisant et en débloquant les montants qui leur ont été consacrés, et en fixant une date pour l'évaluation de chaque programme ou projet ;
- Nécessité d'observer les normes fixées pour les projets programmés afin qu'ils répondent aux besoins fondamentaux des citoyens ;
- Accorder la priorité maximale aux projets de marchés de proximité, afin de mettre un terme à l'expansion des marchands ambulants, phénomène qui nuit à l'aspect de la ville et y perturbe la circulation ;
- S'engager à fixer un délai pour mettre fin à l'habitat insalubre au sein de la ville et proposer des solutions d'urgence pour l'intégration des populations nouvellement immigrées qui résident dans ce genre d'habitat ;
- Dépasser l'approche sectorielle en matière de planification et la compléter par une approche territoriale, globale et intégrée.
- Prévoir des programmes spéciaux de sauvegarde et réfection des demeures vétustes dans la vieille médina de Salé ;
- Créer des canaux de communication pour la sensibilisation des citoyens à l'importance des programmes et projets réalisés.

Conclusion

le fait que les programmes de développement local au Maroc s'inscrivent dans le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) établi dans Habitat III (voir rapport annuel de l'observatoire urbain de sale 2017), qui vise la mise en valeur du rôle des organisations et à leur donner plus de valeur en renforçant leurs capacités et en encourageant leurs activités de développement local en mettant l'accent sur: la gouvernance locale, l'économie locale, les services sociaux, l'environnement, et l'approche genre, le calcul et l' évaluation des résultats se font sur la base des indicateurs de développement reconnus à l'échelle mondiale.

Partant des Indicateurs de développement relatifs à la ville de salé, que l'observatoire urbain de salé a publiés en 2016 (cf. notre rapport) il ressort que le rythme de développement de la ville, à l'instar des autres villes du Maroc, ne correspond aucunement aux attentes de la population.

Cette difficulté dans la mise en œuvre des programmes de développement a amené de nombreuses personnes à s'interroger sur les causes et les contraintes. La critique la plus vive a été celle formulée par SA MAJESTE dans le discours du Trône de 2017:

«Cependant, nous vivons aujourd'hui un paradoxe irrécusable, mais difficile à admettre.

En effet, d'une part, le Maroc jouit d'une grande crédibilité à l'échelle continentale et internationale, et bénéficie de l'estime de nos partenaires, de la confiance de grands investisseurs comme Boeing, Renault et Peugeot. Et pourtant, d'autre part, Nous constatons avec contrariété que, dans certains secteurs sociaux, le bilan et la réalité des réalisations sont en-deçà des attentes. N'a-t-on pas honte de signaler que ces résultats sont le fait du Maroc d'aujourd' hui ?

Nous avons réussi dans la mise en œuvre de nombreux plans sectoriels comme ceux de l'agriculture, de l'industrie et des

énergies renouvelables. Néanmoins, les projets de développement humain et territorial, qui ont un impact direct sur l'amélioration des conditions de vie des citoyens, ne Nous font pas honneur et restent en-deçà de Notre ambition. »

Il ne fait aucun doute que les habitants de la ville de Salé et les personnes intéressées par son processus de développement ont le sentiment que ce discours la concerne également.

La réalité de cette ville, qui a connu la programmation de nombreux projets de développement, comme indiqué dans l'introduction de ce rapport, montre que ce cet espace territorial souffre de déséquilibres et de paradoxes. (Nombreux retards dans l'adoption des programmes, échec de certains projets - villes sans bidonvilles, par exemple - absence totale de traitement participatif, absence de vision globale, intervenants multiples, etc.)

L'ensemble de ces obstacles nous conduit à poser la question fondamentale suivante:

Existe-t-il un développement réel dans l'espace urbain de la ville de Salé et ses régions?

De cette question principale, découlent d'autres questions telles:

Les instances responsables de la ville disposent-elles du cadre théorique qui les aide à planifier et à mettre en œuvre des projets de développement?

Les plans appropriés ont-ils été élaborés en tenant dûment compte des priorités?

Les services existants ont-ils été mis à niveau?

Existe-t-il un programme visant à sensibiliser les citoyens à une participation effective au développement?

Quelles ressources financières ont été affectées au développement?

Quels sont les obstacles au développement local de la ville?

Il est évident que les réponses à ces questions ne sont pas unifiées et intégrées, car chacune des parties concernées fournira des statistiques et des chiffres correspondant à son angle et nous

sommes donc confrontés à des données incohérentes, parfois contradictoires.

L'association Sala Al Mostaqbal en posant cette problématique, convie toutes les parties concernées par le développement local de la ville à prendre les initiatives nécessaires, avec la large participation de tous les militants de la ville, afin d'atteindre l'objectif final à savoir, le développement local souhaitée.
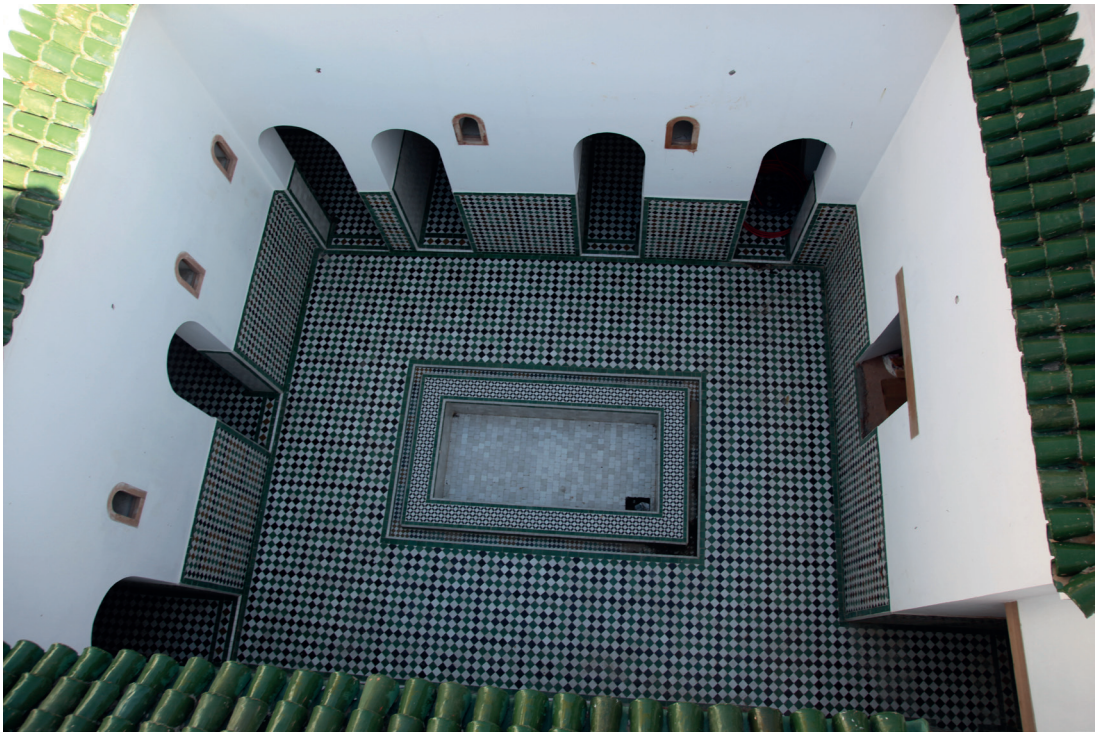
Sur la base de ce qui précède, nous pouvons conclure que le développement de la ville de Salé, riche par son histoire glorieuse et son tissu social diversifié, doit être conforme aux plans et programmes spécifiques, dans le temps et dans l'espace, adoptés par l'État avec la participation des citoyens dans le but de préserver le patrimoine culturel et sa valeur d'une part, Introduire et adopter des idées de changement et de renouvellement d'autre part.